

AU FIL DES SAISONS

Saint-Martin d'Uriage

NUMÉRO 217 • TRIMESTRIEL • HIVER 2024



P.07

LA TANIÈRE
A FÊTÉ SES
5 ANS!

P.11

FRESQUE D'AUTOMNE
AU RELAIS PETITE
ENFANCE

P.13

IMMERSION
EN RÉSIDENCE
AUTONOMIE



mairie.saintmartinduriage.fr



VOEUX AUX HABITANT(E)S

Le Maire et les élus ont le plaisir de vous convier à la soirée de présentation des vœux qui se déroulera le vendredi 17 janvier 2025 à partir de 19h, salle de la Richardière.

L'occasion de se retrouver pour ce traditionnel temps fort de la vie de la commune, qui mettra à l'honneur divers acteurs engagés dans l'animation de notre territoire.

SOMMAIRE

P.04 | L'AUTOMNE EN IMAGES

P.06 | VIE COMMUNALE

P.11 | ENFANCE, JEUNESSE ET SOLIDARITÉ

P.13 | GRAND ANGLE

P.18 | ANIMATION DU TERRITOIRE

P.21 | FICHE CONSEIL BIODIVERSITÉ

saint-martin
d'URIAGE

Le Journal de Saint-Martin d'Uriage est édité par le service communication de la Mairie.
2, place de la Mairie • 38410 Saint-Martin d'Uriage • 04 76 59 77 10 • www.mairie.saintmartinduriage.fr
Directeur de publication/Rédaction : Peggy Briand • Maquette et mise en page : agence reciproque.fr
Régie publicitaire : agence reciproque.fr • 04 77 93 11 57 • Impression : Imprimerie Notre-Dame Montbonnot
2 900 exemplaires imprimés sur papier certifié PEFC (papier issu de forêts gérées durablement).
ISBN 1270-0290 • Dépôt légal décembre 2024



Cette fin d'année 2024 est marquée par le début des travaux de suppression de la station d'épuration du Sonnant avec raccordement de l'assainissement à Aquapole, travaux indispensables au respect des réglementations comme le Préfet nous l'a rappelé en bloquant les permis de construire pendant 2 ans et demi.

Ces travaux vont s'accompagner d'un alternat qui nous inquiète beaucoup toutes et tous, usagers de la RD524. Les structures pilotes, Métropole et CC Le Grésivaudan, ont analysé finement les problèmes rencontrés lors de la phase sondage avec alternat de fin octobre.

Des mesures touchant le fonctionnement de l'alternat aux heures de pointe, les transports en commun et scolaires ont été prévues. Le transport des collégiens et lycéens, population « captive » avec de fortes contraintes d'horaire, reste ma priorité. Dans ce bulletin municipal, vous trouverez plus de précisions sur ces travaux, notamment la page du collectif citoyens sur « Les alternatives à l'autosolisme ». Je remercie sincèrement tous les membres de ce collectif, qu'ils soient habitants ou élu(e)s, pour leur investissement, leur motivation et leurs idées.

Pour terminer sur ce sujet, la phase de sondage avec alternat fin octobre a vu un fort accroissement de l'incivilité avec des passages en force, des feux grillés... accentuant les problèmes (blocage de la voie avec marche arrière nécessaire) et mettant en danger les usagers de la route ainsi que les salariés travaillant sur le parcours. Merci à chacune et à chacun de garder son calme afin d'éviter des accidents ou incidents.

Le Grand Angle de ce bulletin municipal est consacré à la Résidence Autonomie Le Belvédère. L'analyse des besoins sociaux réalisée par le CCAS a confirmé une pyramide des âges se décalant vers la tranche des seniors. Si le maintien à domicile reste la priorité, la Résidence Autonomie joue un rôle

majeur dans le parcours résidentiel des seniors. L'ouverture de la « Petite Chaumière » offre une solution complémentaire pour les personnes en perte d'autonomie, victimes de maladies neurodégénératives affectant principalement la mémoire.

Merci aux membres de l'association La Chaumière qui assurent le fonctionnement quotidien de cette structure.

Par ailleurs le projet d'habitat inclusif au côté de la maison médicale, sur le terrain de la congrégation, avance et devrait sortir de terre en 2026.

Enfin, deux des chantiers importants du mandat se terminent :

- la rénovation énergétique et fonctionnelle d'une partie de l'école élémentaire Les Petites Maisons pour la plus grande joie des enfants et leurs parents et des enseignants qui dès février 2025 abandonneront les préfabriqués pour retrouver leurs classes rénovées et bien isolées,
- la voie verte permet de sécuriser les modes doux de déplacements entre le Bourg et Uriage.

À vous toutes et tous et au nom de l'ensemble des élu(e)s je souhaite une fin d'année heureuse en famille ou entre amis et tous mes vœux de bonheur pour 2025. Nous vous attendrons nombreux à la soirée des vœux aux habitant(e)s le 17 janvier à 19h à la Richardière.

GÉRALD GIRAUD
Maire



COMMÉMORATION

Cérémonie du 11 novembre

Des élèves de l'École de Musique d'Uriage (EMU) ont participé en chanson à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.



SPECTACLE

Le rappel de la forêt

Le spectacle « Le rappel de la forêt » de la Compagnie Culture Caillou donné dans la forêt des Seiglières samedi 26 octobre dans le cadre du festival Forestivités a ravi plus d'une cinquantaine de spectateurs sous une météo clémente.



SAISON CULTURELLE

Ouverture de saison culturelle !

Le vernissage de l'exposition Eau, Aqua, Ujè a eu lieu le 20 septembre dernier. Cette soirée a été l'occasion de rebaptiser le Belvédère en Centre Culturel Jeannine Creissels et aussi de présenter la saison culturelle. Le lendemain, c'est du côté du Pinet d'Uriage que nous vous avons donné rendez-vous en plein air pour du cirque contemporain.



PAEN

Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

Le 15 octobre s'est tenue une réunion publique sur la politique PAEN dans laquelle la commune de Saint-Martin d'Uriage s'est engagée avec 13 autres communes du Grésivaudan. L'occasion pour le Département de l'Isère, la Chambre d'Agriculture et la Communauté de Communes Le Grésivaudan de présenter le périmètre d'application et le programme d'actions associé, en présence des maires et conseillers des communes voisines, des habitants et de quelques agriculteurs.



PLANTATION

Lors d'Uriage aux plantes, présentation de la plantation de haie (250 m) et des essences choisies à la ferme du loutas

N'hésitez à vous renseigner auprès de Mathilde Cramensnil en mairie pour les détails techniques de cette action, en particulier le label Végétal local.

Les expositions du Club Protection Nature sur la biodiversité au jardin et la mare ont été appréciés.

Contact : biodiversite@mairie-smu.fr



CONTRAT VERT ET BLEU

Visite, le 25 septembre, des élus et partenaires d'Espace Belledonne de la mare et de la plantation de la haie financées par le contrat Vert et Bleu

La haie est un refuge pour les insectes et oiseaux, auxiliaires fort utiles pour la protection des cultures. Elle va également protéger celles-ci du vent. Il a été constaté une augmentation de la présence des batraciens grâce à la restauration de la mare.



ALCOME

SAINT-MARTIN D'URIAGE CONTRACTUALISE AVEC ALCOME POUR LUTTER CONTRE LES MÉGOTS DE CIGARETTE DANS NOTRE ENVIRONNEMENT

Le conseil municipal du 11 septembre 2024 a approuvé la signature du contrat entre la commune et l'éco-organisme ALCOME, signe de notre volonté de voir disparaître les mégots de cigarette de notre espace public.

En plus d'améliorer la salubrité publique et la propreté de nos espaces, cela permet aussi de réduire la pollution des sols et de l'eau. En effet, emporté par le vent ou la pluie, un mégot jeté par terre finit souvent dans les égouts puis dans les réseaux d'assainissement et les rivières. Sa petite taille, qui ne lui permet pas d'être filtré, nuit au fonctionnement des stations d'épuration. Un mégot risque ainsi fortement de rejoindre les fleuves et les rivières pour terminer sa course dans les mers et les océans, et peut être ingéré par la faune. Un seul mégot pollue jusqu'à 550 litres d'eau (polluants éternels, microplastiques...).

Ainsi, la commune met en place en partenariat avec ALCOME :

- la réalisation d'un état des lieux des lieux à forte concentration de mégots au sol et des dispositifs de collecte existants ;
- des actions de sensibilisation, de communication et aménagement de dispositifs de collecte.

Des cendriers de poche sont déjà disponibles gratuitement chez les buralistes de la commune, au sein du bureau d'information touristique d'Uriage ou encore à l'accueil de la mairie.

ALCOME est l'éco-organisme agréé depuis août 2021 par les pouvoirs publics sur la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des produits du tabac, en application de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC). L'objectif d'ALCOME est de réduire de 40% la présence des mégots jetés de « manière inappropriée » dans l'espace public d'ici à 2027. ALCOME peut ainsi participer au financement du nettoyage des mégots par les communes, à l'installation de dispositifs de rue spécifiques (cendriers et éteignoirs sur les corbeilles de rue) et peut aussi accompagner les collectivités dans leur lutte contre les mégots abandonnés dans les espaces publics (fourniture de cendriers de poche, kits de communication, conseils et recommandations, suivi par les experts d'Alcome).

ATTENTION



ESCROQUERIES LORS DE VENTES DE CALENDRIERS : SOYEZ VIGILANTS !

De faux vendeurs de calendriers ont été signalés à la police municipale ou à la gendarmerie ces dernières semaines. Particulièrement en fin d'année, période de vente de calendriers, la vigilance est recommandée.

Les bons réflexes à adopter :

- ne pas laisser entrer d'inconnu dans son habitation, demeurer sur le pas de porte lors de l'entretien,
- demander au vendeur sa carte professionnelle,
- vérifier la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier (cas des ventes au profit d'une association humanitaire notamment),
- signaler toute personne suspecte ou au comportement insistant en appelant le 17.

Enfin penser à diffuser cette information aux personnes âgées de votre entourage.

COWORKING

LA TANIÈRE, L'ESPACE COWORKING DE SAINT-MARTIN D'URIAGE A FÊTÉ SES 5 ANS !

LE SAVIEZ-VOUS ?



Saint-Martin d'Uriage possède un espace de coworking : La Tanière ! Lieu de travail et de vie, c'est un espace parfait pour favoriser les synergies entre travailleurs indépendants. Il permet de bénéficier d'un bureau confortable et connecté à la fibre. Le lieu possède un open space, une salle de réunion et une pièce de vie avec cuisine, tisanerie et extérieur ensoleillé.

RETOUR SUR 5 ANS DE COWORKING

Le 17 octobre, à l'occasion de sa journée anniversaire, l'association qui s'occupe du lieu a ouvert ses portes aux visiteurs.



« Nous sommes heureux et chanceux d'avoir toujours cet espace partagé dans un lieu comme Saint-Martin d'Uriage » a déclaré Adèle Millet, la présidente de La Tanière. Monsieur le Maire, les élus Peggy Briand et Claudine Chassagne étaient également là pour souffler les bougies, ou plutôt partager une pizza de l'amitié. Tous ont rappelé leur soutien à la dynamique en place, ainsi que leur souhait d'ouvrir le lieu à d'autres formes d'activités.

... Et oui, La Tanière est un lieu de travail en journée, mais il est aussi possible d'occuper le bâtiment pour d'autres activités, en fin de journée et les week-ends comme l'illustre le club de couture qui y pose ses machines tous les jeudis soirs. « Aujourd'hui nous y sommes, c'est un véritable tiers-lieu ! » ont confirmé les élus. Justement, la soirée s'est clôturée autour d'un atelier de photo langage, permettant d'imaginer de nouvelles activités à co-créer dans les années futures.

Karine Corbier, artiste peintre, a enfin été chaleureusement remerciée pour la belle vitrine qu'elle a peint à la main et qui permet de mieux identifier le lieu.

LES ÉVÉNEMENTS À L'AFFICHE DE LA TANIÈRE

L'association propose une programmation annuelle destinée à se connaître, créer des synergies professionnelles et rompre avec l'isolement du bureau à domicile. Pour y participer, il suffit d'adhérer à l'association. Les événements sont de deux types :

- des petits déjeuners pour « réseauter » autour d'un café (tous les premiers jeudis du mois)
- des formations pour monter en compétences (1 fois par mois)

Pssst : pensez à réserver rapidement, les places sont limitées à 10 participants.

➔ **À noter :** les événements seront communiqués sur Facebook @la Tanière de SMDU (suivez-nous!)

ACCESSIBILITÉ

Situé dans le centre du village de Saint-Martin d'Uriage, le coworking permet d'éviter des trajets en ville. Son emplacement en plein centre du bourg est idéal : les commerces sont accessibles à pied et le stationnement facile.

➔ **Contacts :** lataniere.org • 111 route d'Uriage, 38410 Saint-Martin d'Uriage • contact@lataniere.org • @la Tanière de SMDU



TRAVAUX

LES ALTERNATIVES À L'AUTOSOLISME, UNE SOLUTION POUR PASSER LES FEUX ALTERNATIFS...

Les travaux de raccordement des eaux usées de la commune à Aquapole ont débuté le 21 octobre dernier et vont perdurer de longs mois. Ils révèlent crûment une réalité péri-urbaine bien connue : le recours massif à la voiture en solo. Et pourtant, la réduction de la part modale de l'automobile constitue un enjeu majeur pour notre avenir : environnemental (bruit, pollution, émission de gaz à effet de serre), économique et social (coût de l'énergie) et de santé publique (pollution, activité physique).

Le collectif citoyen Mobilité, accompagné par la commune, a travaillé pendant des mois pour faire évoluer et connaître les solutions alternatives développées par le Syndicat Mixte de la Mobilité de l'Aire Grenobloise (SMMAG) dans sa nouvelle offre M Réso, mais aussi des solutions proposées très localement par le collectif lui-même. Des temps forts de communication ont été organisés pour les habitants, avec possibilité de retrouver toutes les infos sur le site mairie.saintmartinduriage.fr



- Réunion publique le 1^{er} juillet présentant notamment la nouvelle organisation des mobilités "M Réso" sur la commune.
- Réunion publique le 5 septembre sur les travaux prévus dans la combe du Sonnant animée par La Métro et la Communauté de Communes Le Grésivaudan.
- Distribution mi-octobre d'un récapitulatif de tous les modes alternatifs à l'auto-solisme présents sur la commune.
- Mise en ligne d'une page mobilité tenue à jour par le SMMAG.

Il est souhaitable qu'un nombre important d'entre nous abandonne l'autosolisme.

- La commune est desservie par 7 lignes de transport en commun au tarif unique de 2€ (ticket à l'unité), permettant d'emprunter l'ensemble du réseau de l'aire grenobloise.
- Trois systèmes de covoiturage sont à disposition : Karos, utilisé de plus en plus par les entreprises, les groupes trajet « Signal » (par exemple : Saint Martin d'Uriage - Condillac - Bibliothèque universitaire) et le service M Covoit ligne+ entre Uriage et Gières.
- L'autostop largement utilisé par les lycéens et les étudiants depuis des années peut aussi être pratiqué par les plus âgés. Si vous êtes conducteur, vous pouvez participer à cet effort collectif en ouvrant votre portière.

Le collectif peut vous accompagner pour trouver les meilleures solutions pour vous.

➔ **Coordonnées utiles** : mobilite@mairie-smu.fr ou ☎ 04 76 59 77 10 (accueil de la mairie qui fera le contact).

Un site plein de propositions : StopBouchonUriage.fr



- Pour se tenir informé des actualités des travaux, Grenoble-Alpes Métropole met à jour la page : www.grenoblealpesmetropole.fr/actualite/307/45-travaux-d-assainissement-et-amenagement-cyclable-un-long-chantier-dans-la-combe-de-gieres.htm



- Pour toutes les questions et suggestions relatives à l'organisation des travaux : ☎ 0 800 500 027 (appel et service gratuits à partir d'un poste fixe) • services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/signaler-un-probleme/signaler-un-dysfonctionnement-sur-la-voirie

- Sur les transports organisés par M Réso (transports en commun, M Covoit...) : www.reso-m.fr/175-deposer-une-reclamation-ou-une-suggestion.htm

- Pour les questions relatives aux horaires des Transports en Commun (dont les transports scolaires) : www.mobilites-m.fr/travaux-combe-gieres

ALCÔME LA BELLEDONNERIE A UN AN !



C'est l'histoire, à Saint Martin d'Uriage, de la rencontre entre un lieu (une petite maison bleue vide, face à la mairie, de l'autre côté du parking), un collectif citoyen de la commune engagé pour la décroissance des déchets, des élu(e)s et les services de la Mairie.

Cette petite maison bleue abrite maintenant un lieu d'échange gratuit qu'il s'agisse d'objets ou de paroles ! La Belledonnerie a rencontré un grand succès auprès des habitants de la commune. Ce lieu est ouvert tous les mercredis de 10h à 13h pour réceptionner ou donner n'importe quel objet en bon état, sauf les vêtements, les chaussures et les livres (qui préfèrent les étagères à livres).

« De temps en temps, je passe, j'observe, je prends un temps pour discuter et je prends ce que ce dont j'ai besoin sans être obligée de donner à la place » Et oui c'est le principe en effet : ni chèque, ni liquide, ni carte bleue à la Belledonnerie ; juste des sourires ! « J'avais une cocotte-minute, en parfait état de marche qui sommeillait dans mon garage, que je n'utilisais plus depuis des années, elle est partie en moins d'une heure pour retrouver une place en cuisine. C'est un vrai plaisir de redonner une seconde vie à nos objets endormis, en plus ça fait des heureux ! »

Les enfants ne sont pas en reste, il y a des jouets pour tous les âges et ils adorent venir.

Nous, les bénévoles, ce que nous aimons, c'est la convivialité, l'échange, le partage, une chaise dehors et la parole fuse avec les personnes qui vont se garer ou vont au cabinet médical. On échange aussi des mots à la Belledonnerie ! D'ailleurs si quelques personnes sont disponibles pour nous remplacer de temps à autre, venez-nous voir le mercredi matin !

➔ **À noter : le prochain Troc à DéDé aura lieu dimanche 12 janvier** de 9h30 à 13h à la Richardière. Une bonne occasion pour donner encore et se servir toujours ! Attention : seulement objets en bon état et/ou vêtements.

Christabel, Elisabeth, Monique, Solène, Estelle, et quelques autres du collectif DéDé

RÉGLEMENTAIRE

ASSURANCE



À PROPOS DES ASSURANCES "FUITES D'EAU"

Vous avez peut-être, tout comme moi, reçu récemment une publicité pour une assurance "fuites d'eau". Cela m'incite à rappeler que le "périmètre" de responsabilité des particuliers en cas de fuite d'eau a récemment changé dans notre commune. En effet la Communauté de Communes Le Grésivaudan a instauré un nouveau règlement de l'eau et de l'assainissement qui étend la responsabilité du particulier jusqu'à la limite de propriété et non plus seulement à la partie située après le compteur. Cela était déjà le cas pour l'assainissement.

De nombreuses maisons sur la commune ont leur compteur d'eau à l'intérieur de la propriété, parfois dans la maison même. Sachez que les fuites situées entre ce compteur d'eau et la voie publique, parfois éloignée de plusieurs dizaines de mètres, seront à votre charge. En d'autres termes, et cela vaut pour l'assainissement aussi, c'est la limite de propriété qui fait référence maintenant pour savoir à qui incombe les travaux. Aussi il est prudent –et conseillé– de vérifier auprès de votre assurance habitation (qui en général couvre déjà ce genre de risque) que vous êtes bien couvert. Et, suivant la position de votre compteur, de ne pas souscrire une assurance qui s'arrêterait au compteur (pour l'eau) ou dans la limite du domicile (pour l'assainissement), mais bien à la limite de propriété pour les deux.

Gilles Duvert, Élu délégué à l'Eau et Assainissement



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION : DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2025

Attention : L'agent recenseur est recruté par votre mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.



Le recensement de la population est obligatoire. Il est encadré par la loi et vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal et vos informations sont strictement confidentielles.

Les 16 et 17 janvier, les agents recenseurs se consacreront aux adresses éligibles par la collecte internet : nous comptons sur votre participation dès la réception du bulletin dans votre boîte. Ce sera plus rapide pour vous, et plus économique pour la commune. Répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.

Vous souhaitez participer en tant qu'agent recenseur ? Votre mission principale sera de préparer sur le terrain la collecte afin d'obtenir les informations de chaque ménage sur les membres qui le compose, leur logement, leur activité professionnelle, etc. Aucun diplôme spécifique n'est requis car des formations sont dispensées pour l'exercice de cette mission. Vous serez rémunéré(e) par la mairie (CDD) pour cette mission de recensement.

➔ **Renseignements en mairie :** ☎ 04 76 59 77 10 • affaires.generales@mairie-smu.fr • recrutement@mairie-smu.fr

À PROXIMITÉ

PROGRAMME D'ANIMATIONS

DU NOUVEAU DANS LES ANIMATIONS À CHAMROUSSE !

Pour cette nouvelle saison, pendant les périodes de vacances, Chamrousse revisite son programme d'animations créant de beaux moments de convivialité et de partage. Chaque jour de la semaine réserve son lot de surprises pour tous les âges :



- Les lundis s'annoncent gourmands et sportifs avec des courses de luge Haribo et des compétitions de draisienne pour tous, petits et grands.
- Les mardis, le désormais traditionnel Showrousse anime la station. Toutes les facettes de la station sont mises en avant, des remontées mécaniques à l'ESF, en passant par les pisteurs, les dameurs, le SNBC, le snowpark et le club de snowboard.
- Les mercredis sont placés sous le signe de la glace ! Au programme : initiations au hockey sur glace, démonstrations lors du gala de patinage artistique de Ninon Dapigny et des entraînements de l'équipe de hockey de Chamrousse, les Kodiaks.
- Les jeudis prennent de la hauteur avec une scène ouverte animée par un DJ au sommet du télésiège de Béragère, offrant un moment musical avec vue panoramique... La soirée continue avec les « Games Night Fever » qui promettent une ambiance survoltée et de nombreux cadeaux.
- Pour clôturer la semaine en beauté, les vendredis sont confiés à des prestataires extérieurs qui proposent des activités variées et originales.

Que vous soyez amateur de sports de glisse, de musique ou simplement en quête de divertissement, Chamrousse vous garantit des vacances animées ! ➔ **Retrouvez tout le programme sur :** chamrousse.com

FRESQUE D'AUTOMNE AU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Bienvenue aux 3 nouvelles assistantes maternelles qui ont rejoint le RPE en septembre. Les locaux du RPE sont situés à la maison de la Petite Enfance.

Le RPE est un lieu de proximité pour informations, rencontres et échanges, qui s'adresse aux parents et aux assistantes maternelles. En septembre, durant les temps collectifs du vendredi matin, les assistantes maternelles, les enfants et la responsable du RPE se sont lancés dans l'élaboration d'une fresque murale.

Tout le monde a mis du cœur à l'ouvrage à chaque séance ! L'une était consacrée à la peinture (hérissons, pommes, citrouille...). Une autre séance avait pour objectif de coller des « playmaïs » de couleur sur des champignons de tailles diverses. Des feuilles d'automne ont été ramassées par les enfants avec leurs assistantes pour réaliser cette splendide fresque qui décore la salle d'activité du RPE afin que les enfants se sentent bien dans ces locaux qu'ils s'approprient tous les vendredis matin.

Nous avons ensuite chanté et clôturé la matinée par la chanson des petites mains... Assistantes maternelles et enfants ont apprécié ce moment chaleureux.

➔ **Sandrine Basset, Responsable RPE :** ☎ 04 76 42 78 35 • 58 rue des Etons-Uriage



C'ÉTAIT LA RENTRÉE AU JARDIN ÉDUCATIF "MON JARDIN"

Le 26 août, jour de rentrée, toute l'équipe était présente pour accueillir les nouvelles familles, au nombre de 15 pour cette année 2024-2025.

Les premiers jours ont été consacrés aux adaptations. En petit effectif, parents et enfants ont été accueillis pour 2 heures afin de se familiariser avec l'institution et les professionnelles. Ils ont découvert un endroit empli de jouets, balançoires, cabane, etc. Les parents étaient sensibles à la manière dont leur enfant s'appropriait les lieux. Pour les professionnelles, l'enjeu était de rendre ce nouvel environnement sécurisant et accueillant pour les familles. Grâce à leur accueil et leur disponibilité, chacun a trouvé sa place. Tandis que les enfants investissaient les jeux, parents et professionnelles ont pu discuter autour des habitudes de l'enfant et remplir ensemble la fiche d'adaptation. Enfin, les familles ont découvert les temps collectifs et les petits rituels (histoires, comptines, collations,...) qui rythment la journée. Pour l'année 2024 -2025, le JEE compte

9 filles et 6 garçons, dont les 3/4 étaient accueillis en collectivité l'année précédente. Les autres étaient gardés chez une assistante maternelle ou par un parent ou grand-parent : le JEE (Jardin d'Enfants Éducatif) représente donc leur première expérience en collectivité. Un mois après les premiers accueils, l'heure est au bilan :

Témoignages de parents :

« J'ai tout de suite été très à l'aise avec l'équipe. Je souhaitais vraiment que mon fils soit accueilli au Jardin d'enfants car c'était important pour moi qu'il soit avec des enfants de son âge. En quelque semaines, j'ai déjà remarqué des évolutions dans sa manière de s'exprimer. C'est une structure qui lui correspond. Je le sens heureux et épanoui. De ce fait, je suis sereine quand je le quitte le matin. Je connaissais déjà le JEE puisque son grand frère y avait été accueilli. C'était une priorité pour moi que ma fille

connaisse également cette structure. J'apprécie beaucoup la volonté éducative de vouloir préparer à l'école maternelle et le cadre est super. Je suis également très sensible au fait que c'est une petite structure, avec un petit effectif [...]. »

Point de vue de l'équipe de professionnelles :

« La période d'adaptation s'est bien déroulée. L'accueil par petit effectif nous a permis d'être auprès des familles et de faire connaissance. Il y a eu beaucoup d'échanges avec les parents, ainsi qu'entre les différentes familles. Ces premiers jours étaient vraiment axés autour de la rencontre. Nous avons été agréablement surprises par la capacité adaptative des enfants, qui ont très vite investi l'espace, pris leurs repères et appréhendé les règles de la vie en collectivité. »

Sandrine BASSET, Directrice du JEE

IMMERSION EN RÉSIDENCE AUTONOMIE

EN FRANCE, LES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS DEVRAIENT EN 2040 REPRÉSENTER UN QUART DE LA POPULATION ET LES COMMUNES SE VERRONT DANS L'OBLIGATION DE FAIRE FACE AUX BESOINS CROISSANTS DES SENIORS.



Saint-Martin d'Uriage ne dérogera pas à la règle, comme cela a été démontré par l'étude en 2022 de l'Analyse des Besoins Sociaux : entre 2013 et 2018, le nombre de seniors est passé de 1210 à 1450, soit de 22 % à 26 % de la population. En 2028, cela pourrait être 29 %. Le vieillissement de la population constitue un défi majeur pour les communes qui devront renforcer la prévention de la perte d'autonomie afin d'offrir à nos aînés soit un maintien à domicile de qualité, soit un hébergement y correspondant.

À Saint-Martin d'Uriage nous avons une partie de la population de plus de 60 ans que l'on peut appeler jeunes seniors encore en activité professionnelle ou qui profite des nombreuses activités offertes par les associations et qui souvent s'investit dans le bénévolat très prégnant sur notre commune.

D'autres, plus âgés mais souhaitant se maintenir à leur domicile, participent à des activités (jeux de cartes, sorties, repas) dispensés par certaines associations, souvent grâce à un accompagnement global et un soutien de la famille proche.

Mais certains de ces aînés peuvent souffrir de l'isolement même s'ils ont un accompagnement tel que l'aide à domicile, le portage de repas, les visites. Plusieurs facteurs peuvent en être à l'origine ; famille peu ou pas existante, mobilité réduite car demeurant loin de l'animation du centre bourg, début de perte d'autonomie.

Cet isolement social peut entraîner « un glissement » de la personne qui peut souffrir de dénutrition ou de troubles cognitifs l'obligeant à intégrer prématurément une structure adaptée.

Un vieillissement réussi repose pour une bonne part sur les capacités que l'on a de maîtriser son environnement et de faire le bon choix lors de l'avancée en âge.

Le modèle de la Résidence Autonomie, et notamment celle du Belvédère dans la commune, peut être une alternative au maintien à domicile en permettant de conserver son indépendance d'aller et venir, tout en profitant d'un accompagnement global si cela est souhaité et en vivant dans un lieu sécurisé.

Avec les services proposés dont la restauration, les activités, animations et sorties, elle favorise le lien social et contribue à la prévention de la perte d'autonomie.

En cela notre Résidence Autonomie Le Belvédère qui est une petite structure à caractère familial favorise le bien vieillir et peut être une réponse à la problématique du vieillissement en matière d'habitat en offrant aux seniors un lieu de vie sécurisé proche du bourg et des commerces.

Roberte Pelletier, Conseillère municipale déléguée aux Personnes âgées.

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE, BIEN PLUS QU'UNE RÉSIDENCE

Dès les années 80, des structures réservées aux personnes âgées ont commencé à émerger, répondant ainsi à un besoin de prise en charge de nos aînés en proposant une alternative au tout domicile ou au tout établissement.

C'est le cas des foyers logements renommés Résidences Autonomie en 2016 pour changer les regards et transmettre une image positive du vieillissement vis à vis de la société. Proposer aux résidents un lieu de vie sécurisé avec un logement indépendant et de grands espaces pour se retrouver est l'objectif principal.

Ces résidences sont des lieux de vie paisibles et agréables qui restent situées à proximité des centres villes permettant ainsi de maintenir une offre de service facilement accessible. La petite structure qu'est le Belvédère offre aux résidents de plus de 60 ans un logement indépendant adapté au vieillissement, mais aussi de nombreux services et des lieux de vie collectifs afin de maintenir le lien social. La résidence bénéficie d'une grande salle de restauration, d'un coin salon aménagé avec bibliothèque et espace café, d'une salle en rez-de-jardin pour les activités mais aussi de deux terrasses ensoleillées et arborées de végétaux. La présence de professionnels dévoués 24h/24 permet au résident de se sentir entouré et en sécurité. Chaque appartement dispose aussi d'un système d'alerte (sonnette).

Chaque résident dispose d'un espace privatif avec un coin cuisine équipé et une salle de bain accessible. Les animaux sont également acceptés dans la mesure où le résident peut s'en occuper et s'ils ne produisent pas de nuisances.

25 

APPARTEMENTS DONT

- 13 avec chambre, d'une surface de 43 m²
- 12 studios de 30 m²
(dont 1 logement temporaire)
- 6 bénéficiant d'un accès à un jardin clos.
Les autres possèdent un balcon.

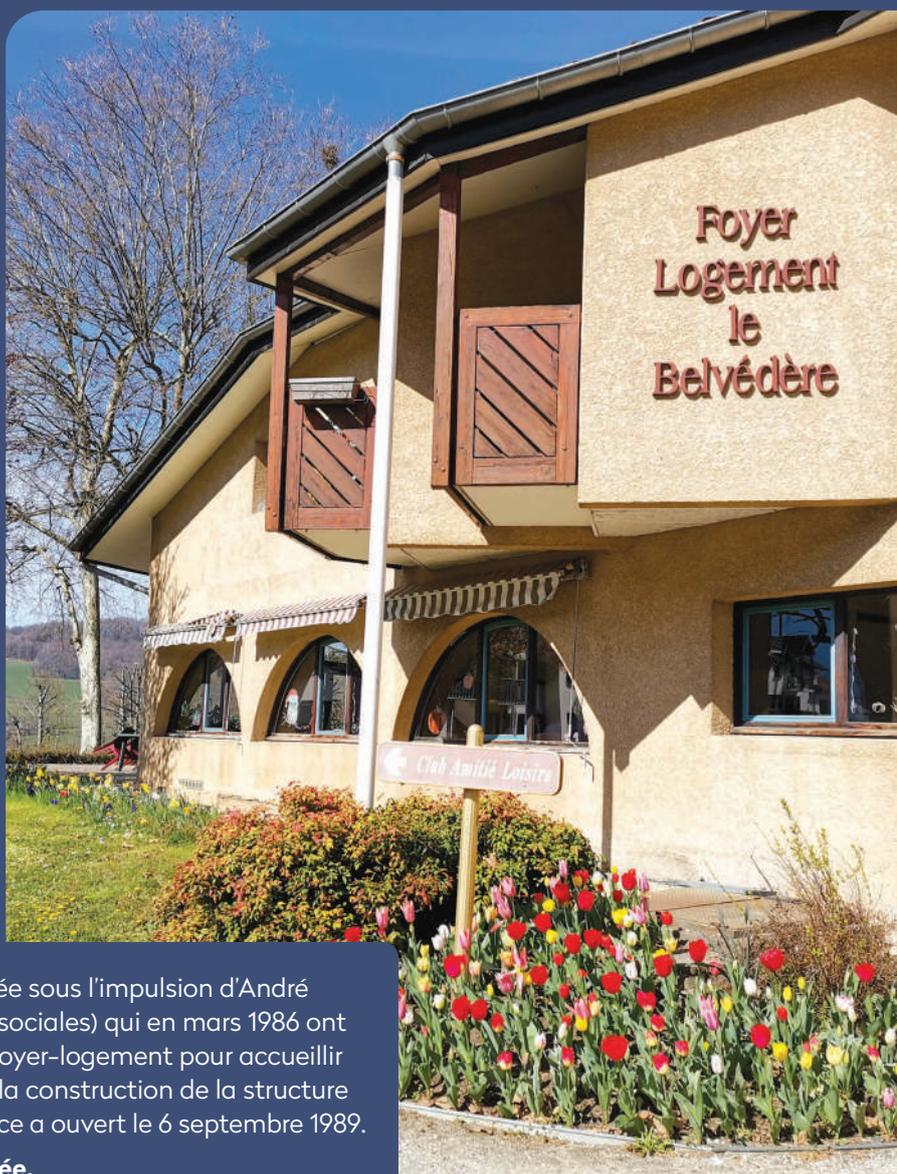
DE NOMBREUX SERVICES

- Un service de restauration en salle collective tous les midis en semaine.
- Un service de blanchisserie où les résidents peuvent déposer leur linge pour que celui-ci soit lavé, séché et plié.
- Un salon de coiffure 2 fois par mois.

L'HISTOIRE DE LA RÉSIDENCE

La Résidence Autonomie « Le Belvédère » a été créée sous l'impulsion d'André Bourrin (Maire) et d'Hélène Cotte (Élue aux affaires sociales) qui en mars 1986 ont proposé au Conseil Municipal la construction d'un foyer-logement pour accueillir des personnes autonomes de 60 ans et plus. Après la construction de la structure par la société Dauphinoise pour l'Habitat, la résidence a ouvert le 6 septembre 1989.

La résidence a donc fêté ses 35 bougies cette année.





L'ANIMATION AU QUOTIDIEN

L'animatrice présente au sein de la structure décline des activités selon les saisons, les envies et capacités des résidents, ainsi que les moyens alloués. Bénéficiant d'un cadre verdoyant et agréable, les activités sont plébiscitées par les résidents.

Les animations sont variées : ateliers créatifs, pâtisserie, jeux de société, temps de discussion ou de lecture, promenades, jeux de pétanque. Elles rassemblent quotidiennement de nombreux résidents.

Les anniversaires et les fêtes traditionnelles sont aussi l'occasion de créer des temps forts et d'y associer les résidents pour la préparation ou la décoration.

Afin de compléter le programme d'animation proposé par le personnel, le Belvédère fait appel à des intervenants extérieurs pour encadrer des activités de différentes sortes, telles que la gymnastique adaptée (gym douce ou atelier équilibre et mémoire), le chant, les jeux de société... À cela s'ajoutent des intervenants municipaux, comme la bibliothécaire qui propose des lectures à voix haute ou des lectures théâtralisées avec l'aide de bénévoles.

L'OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR COMME OBJECTIF

Axé sur un objectif de lutte contre l'isolement, le Belvédère propose des animations diverses et variées, afin de répondre aux attentes de chaque résident. Il s'agit d'un véritable axe de cohésion et de solidarité, et d'ouverture sur l'extérieur en proposant des animations aux seniors de la commune.

Pour 2025, l'un des objectifs de la résidence sera de s'ouvrir davantage à l'extérieur en développant de nombreuses activités intra-muros, favorisant la création de liens avec les habitants de tous âges de la commune. La période Covid a créé un repli sur soi dangereux pour le lien social.

Des écoles de théâtre ou de musique sont invitées régulièrement à venir proposer des représentations, en présence des résidents, des jeunes artistes et de leurs parents. Cette mixité de générations est un élément incontournable pour dynamiser et étoffer ce lien qui unit la résidence au reste de la commune. Par ailleurs, des projets intergénérationnels se mettent en place avec les écoles ou les crèches.

La transmission de savoirs se développe dans la pratique du jeu, de la discussion et de l'échange, et chaque participant (résident, enfant, professionnel) est partie prenante et moteur en faveur du développement de ces projets. Des rencontres avec la Résidence Autonomie Le Vernon à Vaulnaveys-le-Haut ont lieu régulièrement, avec pour principe la mutualisation d'activités et la volonté de favoriser les échanges entre seniors.

QUESTIONS / RÉPONSES



Ehpad et Résidence Autonomie est-ce la même chose ?

Non, car la Résidence Autonomie n'est pas médicalisée et accueille des personnes valides et autonomes (GIR 3 à 6), mais qui, pour diverses raisons, ne souhaitent plus rester seules à leur domicile. La résidence accompagne aussi longtemps que possible les résidents, dans la mesure où leur état de santé demeure compatible avec la vie en collectivité. Le cas échéant, la direction de l'établissement se met en lien avec le résident, sa famille et le médecin traitant, pour prendre toute décision jugée nécessaire, pour un accompagnement vers un établissement adapté aux besoins de la personne (comme un EHPAD par exemple).

Être en Résidence Autonomie, est-ce un engagement à long terme ?

Oui, car un bail est signé comme pour toute location et le résident peut partir quand il le souhaite, en respectant le préavis. La résidence propose également un logement temporaire. Il s'agit d'un logement tout équipé destiné aux personnes désirant louer sur une courte période. C'est idéal pour faire un essai avant d'envisager une entrée définitive ou pour passer les périodes hivernales et estivales dans un logement confortable et sécurisé.

Vivre en Résidence Autonomie, est-ce hors de prix ?

Le loyer est compris entre 807 et 988 € selon le logement (le gardiennage et les animations étant inclus dans le prix). L'électricité, le chauffage, la restauration et la blanchisserie sont en supplément.

Le tarif est encadré et fixé annuellement par le Département de l'Isère. Les résidents peuvent bénéficier selon leur niveau de ressources d'aides au logement et de l'aide sociale à l'hébergement du Département.



CE SONT LES RÉSIDENTS QUI EN PARLENT LE MIEUX ! RENCONTRE AVEC YVETTE BALAS, 93 ANS

Depuis combien de temps habitez-vous au sein de la résidence ? Cela fait 13 ans !

Est-ce que vous vous y plaisez ? Je m'y plais, et ce depuis mon arrivée. J'apprécie beaucoup l'atmosphère et la bienveillance qui règne entre tous ici. Et puis, le cadre est sympathique, c'est fleuri et le climat est assez agréable. Mon appartement est, en plus, bien situé parce que j'ai toujours du soleil !

RENCONTRE AVEC LAURA PUILLET, DIRECTRICE DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

Pouvez-vous vous présenter ? Je suis directrice de la résidence depuis fin février 2024. Je suis infirmière de formation. J'ai ensuite évolué dans le domaine de la petite enfance. Dans le même temps, j'ai repris mes études à Sciences Po Grenoble, avec un master en politiques publiques de santé en axant mon mémoire sur l'habitat intergénérationnel. Le public des personnes âgées m'a toujours attiré !



Pourquoi Saint-Martin d'Uriage pour ce premier poste de direction auprès des personnes âgées ? Lorsque j'étais infirmière libérale, je suis déjà intervenue au sein de la Résidence Autonomie. C'est une résidence qui me plaisait beaucoup, d'autant plus que je suis originaire de la commune !

En tant que directrice de l'établissement, quelles sont vos missions ?

Déjà, l'accompagnement des personnes âgées : cela va de l'admission, à l'accueil, en passant par la résolution des diverses problématiques du quotidien, médicales, sociales... Je dirige également une petite équipe de 3 agents avec les différentes missions qui en incombent. En ce moment, nous travaillons beaucoup sur l'ouverture aux personnes extérieures à la résidence au travers d'animations ouvertes à tous les Saint-Martinois. Le but est de créer du lien entre les personnes âgées. Au mois de mai, nous avons réalisé un atelier couture avec une classe de l'école Notre-Dame lors de laquelle les personnes âgées ont appris à coudre et à repasser aux enfants, c'était très sympa. Le lendemain, une troupe d'artistes est venue faire une représentation en extérieur, une petite centaine de spectateurs était réunie avec des petits, des familles et des personnes âgées !

Le but de ces animations est aussi de déstigmatiser la résidence : elle n'est pas réservée aux personnes âgées, c'est un lieu en mouvement et de lien social.



LE CAS PARTICULIER DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

LA PETITE CHAUMIÈRE

Le 2 mai 2024 « La Petite Chaumière » a ouvert ses portes à 4 colocataires dans la Maison Muriene située 19 allée de l'Eglise au Bourg.

Cette ancienne maison, acquise par la commune en 2021, est louée par l'association La Chaumière grâce à une convention d'occupation précaire. La mairie a réalisé la mise aux normes du bâtiment et l'adaptation des pièces aux occupants. La rénovation intérieure de ce bâtiment a été effectuée par 40 bénévoles dans une belle ambiance de solidarité : 600h de nettoyage, de peinture et d'installation électrique. Cet élan de générosité a permis de retrouver l'âme de cette maison.

Cette maison partagée située au centre du Bourg permet à ses occupants, touchés par la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, de continuer à vivre dans notre village grâce à un accompagnement de onze professionnels 24h/24. Nos « quatre princesses » se sont vite appropriées « ce cocon de bonheur ».

Ce projet pilote en Isère, porté par l'Association « La Chaumière DP SMU », est l'aboutissement d'un travail commencé en 2019. Le Département nous soutient dans notre démarche et finance aussi « Le Café des aidés », temps récréatif le mardi après-midi avec des activités adaptées pour les personnes dites « désorientées », qui apporte un peu de répit aux aidants.

Un grand merci aux nombreux Saint Martinois qui nous soutiennent par leur participation aux animations proposées : chant, lecture, cuisine, broderie, balade... ou par des dons.

Toute personne intéressée est invitée à découvrir ce lieu de vie en nous contactant et à nous soutenir si le cœur lui en dit.

📍 **Association « La Chaumière »** : 191 chemin des narcisses 38410 Saint Martin d'Uriage ☎ 06 77 57 59 23 • lachaumieredpsmu@yahoo.com



L'ASSISTANCE PAR LE CCAS

Que vous constatiez un début de perte d'autonomie chez vous ou un de vos proches, ou qu'elle soit déjà avancée, une des missions du CCAS est de vous conseiller et de vous accompagner dans vos démarches.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous afin d'être informé des dispositifs qui existent en matière d'aide matérielle et financière, que ce soit pour rester à domicile ou en vue d'intégrer un établissement. Un forum de prévention seniors est en préparation pour le printemps 2025 afin d'informer et répondre à vos interrogations sur ces thématiques.

☎ **04 76 59 07 03** • ccas@mairie-smu.fr • **2 place de la Mairie, 38410 Saint-Martin d'Uriage** • Accueil du public aux horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie : de 8h à 12h et de 14h30 à 17h du lundi au vendredi.



CINÉ-MONTAGNE • UNE SOIRÉE EN REFUGE VENDREDI 24 JANVIER 20H

« As a pool » vous emmènera, à travers les éléments, découvrir le canyonisme avec Benjamin et Florent.
« L'Esprit de cordée » c'est la rencontre de l'homme de science Étienne Klein et du guide François Damilano lors de l'ascension d'une arête vertigineuse. Et retour dans nos montagnes avec « TOC Tour, le Tour de Chamrousse... » ou presque par Philippe Halot.
Tout public • En partenariat avec le FODACIM

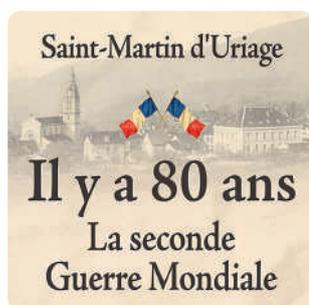
FAMILLE • NUAGES MERCREDI 29 JANVIER 17H

Avec sa sensibilité artistique (et écologique), c'est la tête dans les nuages que la Cie SZ nous embarque à la conquête du ciel, pour sublimer quatre courts métrages poétiques à la portée universelle !
45 min. • À partir de 3 ans • Cie SZ



EXPOSITION IL Y A 80 ANS, LA SECONDE GUERRE MONDIALE DU 1^{ER} FÉVRIER AU 2 MARS

Vingt ans après la démobilisation des derniers Poilus, comment en est-on arrivé à une Seconde Guerre mondiale ?



Que s'est-il passé à Saint-Martin d'Uriage de 1939 à 1945 ? C'est ce que l'association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du Patrimoine propose d'expliquer et d'illustrer. Entrée libre
Vernissage de l'exposition vendredi 31 janvier à 19h

CINÉMA VENDREDI 7 FÉVRIER & MERCREDI 26 FÉVRIER 17H & 20H

Le film projeté, en lien avec l'actualité cinématographique, sera annoncé via les affiches, les réseaux sociaux et la newsletter culture de la commune. La billetterie est gérée par le cinéma de Vizille. Pas de réservation

CONCERT • INCARNÉE VENDREDI 14 FÉVRIER 20H30

Naviguant dans des atmosphères musicales variées, Nawel Dombrowsky convoque à travers ses chansons des personnages fantasques. Avec son humour tendrement ravageur et sa grande humanité, Nawel leur cède la parole. Elle les a dans la peau. Incarnée. 1h15 • À partir de 12 ans

THÉÂTRE • BEAUX ET CONS À LA FOIS VENDREDI 14 MARS 20H30

Bien sûr, ça se passe au bistrot. Ça parle, ça chante, ça boit et ça aime. Ils sont deux, beaux et cons à la fois, qui racontent les femmes, les potes, l'alcool et la mort au bout.
1h15 • Tout public • Cie Trio Mineur



CONCERT • M'SIEUR DAMEI ET SON BEAU MONDE VENDREDI 21 MARS 20H30

Musique ! Les percussions évoquent la nuit des temps, les guitares sont là, tour à tour, acoustique, électrique, tout sourire, sur un tapis de cordes, l'alto et le violon, où tout se déroule à l'infini. 1h30 • Tout public

CONTACT SERVICE CULTURE

Pour les réservations de spectacle ou pour une demande d'information : culture@mairie-smu.fr ☎ 04 76 59 77 11



VENREDI 13 DÉCEMBRE

Bib'Agora • 18h • Médiathèque

Un coup de cœur, un coup de griffe, une actualité littéraire ou cinéma à partager... ou tout simplement l'envie de se retrouver, écouter et faire le plein d'idées. Ce Bib'Agora se focalisera principalement sur l'édition 2025 du Prix BD « Alice & Clochette » auquel la médiathèque participe chaque année. Rejoignez-nous pour connaître les nommés !

MARDI 17 DÉCEMBRE

Lecture à la Résidence Autonomie • 15h

Une fois tous les deux mois la médiathèque se rend à la résidence autonomie pour vous proposer une lecture à voix haute. Poésie, nouvelles, conte... nous sommes là pour enchanter les oreilles des résidents !

MERCREDI 18 DÉCEMBRE

Atelier Créatif • 15h • Médiathèque

Retrouvez vos manches pour réaliser une jolie carte de Noël en « kirigami » (art du découpage de papier) et utilisez toute votre créativité pour personnaliser votre carte comme vous le souhaitez !

Dès 6 ans • Gratuit • Sur inscription

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

La médiathèque sera fermée du 23 décembre au 6 janvier inclus. Réouverture le mercredi 7 janvier 2025. Toute l'équipe vous souhaite de passer de bonnes fêtes !

VENREDI 10 JANVIER

Nocturne d'hiver de 18h à 21h à la médiathèque.

Seuls, en famille ou entre amis, joignez-vous à nous pour cette nouvelle nocturne hivernale à la médiathèque ! Lors de cette soirée, divers jeux de société seront mis à votre disposition et vous pourrez bien-sûr lire des livres, le tout bien au chaud dans une ambiance calme et chaleureuse.

SAMEDI 25 JANVIER

Heure du conte • 10h30 • Médiathèque

Le royaume des mythes et des légendes vous ouvre ses portes, laissez-vous transporter dans ce périple à travers diverses histoires inspirées de légendes d'antan...

MARDI 11 FÉVRIER

Lecture à la Résidence Autonomie • 15h

Une fois tous les deux mois la médiathèque se rend à la résidence autonomie pour vous proposer une lecture à voix haute. Poésie, nouvelles, conte... nous sommes là pour enchanter les oreilles des résidents !

VENREDI 21 FÉVRIER

Bib'Agora • 18h • Médiathèque.

Un coup de cœur, un coup de griffe, une actualité littéraire ou cinéma à partager... ou tout simplement l'envie de se retrouver, écouter et faire le plein d'idées.

MERCREDI 5 MARS

Atelier Créatif • 15h • Médiathèque.

JEUDI 20 MARS

Master Class percussion avec Julien Trapani

18h & 19h • École de musique.

SAMEDI 22 MARS

Heure du conte • 10h30 • Médiathèque.

MERCREDI 26 MARS

Fête du court métrage jeune public

10h • Centre culturel



En partenariat avec le réseau des bibliothèques du Grésivaudan, la médiathèque de Saint-Martin d'Uriage participera à la Fête du court métrage 2025 ! Chaque année, la manifestation élabore une programmation officielle pensée pour valoriser le meilleur du court, s'adresser à tous les âges et publics et mettre en avant les grand(e)s réalisateurs(rices) de demain.

Tout public • Gratuit • Sur inscription

CINÉ CLUB DU BELVÉDÈRE : UNE SAISON PASSIONNANTE

La nuit du cinéma le dernier samedi de septembre a été l'occasion de dévoiler au nombreux public le programme de la saison 2024/2025 proposé par l'association.

S'inscrivant résolument dans les activités du centre culturel Jeannine Creissels, les membres du club vous invitent à venir partager leurs coups de cœur et leurs passions au cours des soirées avec des échanges très riches.

Les séances sont toujours programmées mensuellement le mardi à 20h30 mis à part 2 films proposés des samedis à 17h dans le cadre d'expositions. Tous les films sont annoncés dans la newsletter « Smu'Bulle de Culture » et sur notre site internet : www.cineclubdubelvedere.fr.

PROGRAMME

MARDI 14 JANVIER 2025

« Tomboy » de Céline Sciamma

SAMEDI 8 FÉVRIER 2025

« Un homme de trop » de Costa-Gavras, dans le cadre de l'exposition Il y a 80 ans, la Seconde Guerre mondiale.

MARDI 11 FÉVRIER 2025

« Le faucon maltais » de John Huston

MARDI 11 MARS 2025

« Retour à Ithaque » de Laurent Cantet



DON DU SANG

PROCHAINE COLLECTE LE 27 JANVIER

L'Établissement Français du Sang (EFS) a toujours besoin de dons. Pourquoi ne pas venir à plusieurs pour se motiver ?

À noter : les dates de collecte à Saint-Martin d'Uriage et Vaulnaveys le Haut sont planifiées pour permettre à chacun d'alterner ses dons entre les deux lieux.

Prochaines dates à Saint-Martin d'Uriage, salle de la Richardière, de 8h30 à 12h et de 16h à 19h30 :

- Lundi 27 janvier 2025
- Vendredi 27 juin 2025
- Vendredi 12 septembre 2025

FESTIVAL

URIAGE EN VOIX : RETOUR SUR LE PARTENARIAT ASSOCIATIF

Pour la seconde année, la gestion de la buvette du festival « Uriage en Voix » a été confiée à quatre associations de Saint Martin d'Uriage : Uriage Handball, Football Club SMU, Association des Parents d'Elèves (APE) des Petites-Maisons et APE de Pinet.



La mobilisation de plus de 90 bénévoles durant les 2 jours de concert a permis de servir les 4500 spectateurs du samedi et les 1500 du dimanche. Le choix a été fait de ne servir que des boissons locales (bière et limonade de La Furieuse, bière de La Gourlue...), de s'approvisionner auprès des commerçants de la commune pour la restauration et de réduire au maximum les déchets.

Les bénéficiaires serviront à financer des actions et des équipements pour ces quatre associations de la commune.

PRÉSERVONS LES AMPHIBIENS, LES LIBELLES ET LES PLANTES AQUATIQUES... EN AMÉLIORANT LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES PAR LA CRÉATION DE MARES

Cette fiche
découpable est à
insérer dans votre
pochette « Plan
biodiversité »



En forêt, dans les prairies et vergers, au cœur du village... La commune a restauré et créé 6 mares en 2024 dans le cadre de la mise en œuvre du Plan communal en faveur de la biodiversité et du contrat Vert et Bleu, avec l'appui technique de la LPO pour augmenter le réseau de mares et servir de mares pédagogiques. Un réseau fonctionnel commence à partir de quatre mares par kilomètre carré. D'après les études menées, une distance entre 250 m et 400 m semble idéale pour limiter les risques d'écrasement ou de prédation.

VOUS AUSSI VOUS SOUHAITEZ AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ JUSTE À CÔTÉ DE VOUS ? POURQUOI NE PAS CRÉER UNE MARE ?

Une mare est en général de petite surface (5 à 20 m²) et peu profonde (une partie peut aller jusqu'à 1,5 m de profondeur pour éviter un gel complet). Elle peut être temporaire ou permanente, alimentée par la pluie (récupération eau de pluie des gouttières...). En quelques mois, elle devient une oasis de nature pour des plantes aquatiques, des amphibiens (grenouilles, tritons), des insectes (libellules), des oiseaux...

À noter qu'il ne faut pas craindre les moustiques car dans une mare vivante et équilibrée, des prédateurs naturels s'installent (libellules, grenouilles), limitant leur population. Les moustiques recherchent plutôt les coupelles, les pots de fleurs, les pneus... sans prédateur ! Les Biodiversiteurs, ambassadeurs de la biodiversité, sont disponibles gracieusement pour vous apporter des conseils dans votre projet.

➔ **Contact :** biodiversite@mairie-smu.fr. Le site internet de la FCPN fournit également des indications précieuses pour créer une mare : www.fcpcn.org

MARES, OÙ ÊTES-VOUS ? PARTICIPEZ À L'OBSERVATOIRE DES RÉSEAUX DE MARES

Localisez votre mare et partagez vos observations, et ainsi contribuez à cette cartographie interactive ! Cela permettra d'évaluer la qualité du réseau de mares de notre commune : www.mares-libellules.fr



ENS des Seiglières : restauration de deux mares en lisière de forêt, qui avaient été créées il y a une quinzaine d'années



Dans le verger à Pinet, un atout supplémentaire pour ce jardin pédagogique



PRÉSERVONS LES PAPILLONS DE NUIT EN PRÉSERVANT LEURS LIEUX DE VIE ET EN LUTTANT CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

On répertorie plus de 2000 espèces de papillons de nuit (hétérocères) en Isère. L'inventaire réalisé en 2023 à l'Espace Naturel Sensible des Seiglières et des Marais chauds a dénombré 222 espèces différentes, du petit Paon de nuit (jusqu'à 8 cm d'envergure) au plus petit (une dizaine de millimètres) comme *Agyresthia retinella*. Un papillon très rare a aussi été observé, la Cidarie de la balsamine (photo ci-dessous de Patrick Rosset), découverte en 2007 et qui n'est connu en France qu'en une vingtaine de lieux.



La présence de ces papillons révèle la diversité des habitats naturels et des plantes. Certaines chenilles dépendent d'une seule plante (ex : la Cidarie avec la balsamine des bois). L'ortie, quant à elle, nourrit plus d'une soixantaine d'espèces différentes. Elle est par conséquent à maintenir dans un coin de votre jardin !

Juste après les pesticides, la deuxième cause d'extinction des papillons de nuit est la pollution lumineuse, car ils sont attirés hors de leur habitat naturel par la lumière artificielle.

Depuis plusieurs années, notre commune supprime certains éclairages non nécessaires et remplace l'éclairage au sodium par des ampoules plus économiques et moins impactantes pour la biodiversité.

Au-delà de cette action, chacun de nous peut agir :

- Réduire la lumière émise de l'intérieur vers l'extérieur. Pensez à fermer vos volets ou rideaux.
- Limiter l'éclairage extérieur autour de la maison et supprimer les éclairages boules.
- Diriger l'éclairage vers le sol et éviter de le diriger vers l'eau (ruisseau, mares...).
- Utiliser des éclairages à base de LED et choisir des températures de couleur ambre inférieures à 2400° Kelvin et installer un régulateur (détecteur de mouvement, horloge,...).



Photo du grand paon de nuit (Yann Baillet) Le plus grand papillon de France (15 cm d'envergure), observé cette année sur notre commune. Avec ses antennes en forme de peigne, le mâle peut repérer les phéromones des femelles à plus de 5 km !

Source : inventaire des hétérocères du marais des Seiglières-Yann Vasseur. 2023

Fiche rédigée avec l'aide de Patrick Rosset, entomologiste et Flavia, association pour les papillons et leur étude : www.flavia-ape.fr • Un enjeu sur Belledonne : la trame noire sur le territoire de Belledonne : espacebelledonne.fr/contrat-vert-et-bleu

➔ Pour vos questions et conseils : biodiversite@mairie-smu.fr





YOGA SANTÉ

L'association Yoga Santé propose en cette année scolaire 2024-2025 des cours de Kundalini-Yoga. C'est une discipline holistique introduite en occident dès 1969. Elle est connue pour ses mouvements répétitifs, son travail respiratoire dynamique et ses médiations actives.

Les cours sont souvent énergétiques. Le son et les mantra jouent un rôle central dans la pratique. Le Kundalini-Yoga met l'accent en priorité sur le mouvement et la transformation de l'énergie.

Les cours transmis par Georgette Vachon ont lieu dans la salle d'évolution de l'école maternelle des petites maisons tous les mardis soir à 18h30.

Un cours « découverte » est offert.

→ **Contact :** Georgette VACHON ☎ 06 19 20 57 53 • georgettevachon@live.fr
Nicole OZENNE ☎ 06 19 28 16 42 • Présidente de l'association.



BIENVENUE À L'HIVER !

En intégrant le yoga dans sa routine hivernale, chacun peut alors trouver un équilibre qui lui permettra d'affronter au mieux les aléas de la saison.

YogaSaintMartin vous propose 5 cours répartis sur la semaine et des stages de WE ou de demi-journée. Les derniers stages se sont déroulés le week-end du 5-6 octobre et le samedi 15 novembre. Ils ont permis d'approfondir la pratique des 12 asanas fondamentaux de la série de Rishikesh ainsi que le thème du « *Ralentir : du mouvement à l'immobilité* »

Le prochain stage aura lieu le samedi 15 mars au matin. Namasté !

→ **Pour vous inscrire ou obtenir des informations sur notre association :**

yogasaintmartin.jimdofree.com
info@yogasaintmartin.org



ÉCOLE DE MUSIQUE, ÉVÈNEMENTS À VENIR

La nouvelle année de l'EMU bat son plein, avec 150 inscrits environ et plusieurs nouvelles recrues au sein de l'équipe dynamique des professeurs.

Les jeunes élèves de formation musicale et de techniques vocales ont déjà eu l'honneur de participer à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

Les musiciens et chanteurs de l'école de musique, individuellement ou au sein d'un groupe, auront également à cœur de se produire aux différents évènements organisés par l'EMU (en plus des auditions propres à chaque professeur).



Au programme :

- 3 scènes ouvertes dans l'auditorium, les vendredis soir avant chaque vacances (19/12, 21/02 et 18/04)
- ZicOcaz au JOAcasino le samedi 8 février (sous réserve de confirmation)
- Une soirée musique classique au Centre culturel Jeannine Creissels le samedi 12 avril
- Une Masterclasse de percussions ouvertes à tous le jeudi 20 mars de 18h à 20h dans l'Auditorium
- Mai le Son à l'EMU le samedi 24 mai



PART'ÂGE : LA GYM DYNAMIQUE, C'EST PARTI

Outre les activités sportives habituelles, Gym, Stretching, Qi Gong, PART'ÂGE dispense désormais un nouveau cours de Gym Dynamique animé par Julien, éducateur et coach sportif, le mardi à 12h15 au gymnase Pierre Allain, Dojo.

Ce nouveau cours est ouvert à tous, l'horaire étant adapté au télétravail. Chaque séance d'une heure est structurée et progressive. Elle s'appuie sur des musiques appropriées. Echauffement, cardio, renforcement musculaire, étirements, et relaxation en fin de séance. Inscription en cours d'année, séance découverte gratuite.

➔ **Renseignement :** Christian 06 43 61 31 94
www.partageuriage.fr

Les autres activités : club lecture, jeux, sorties, repas festifs sont maintenues, ainsi que les activités bien-être.



ASSOCIATION LES SENTIERS DE SAINT-MARTIN D'URIAGE

Bienvenue à nos quatre nouveaux adhérents ! Ils sont un renfort précieux pour nos missions : soutenus par la Commune et le Département, nous assurons l'entretien de plus de 120 km de sentiers de randonnées et de cinq cabanes réparties sur le territoire de la commune et des communes limitrophes.

Nous avons demandé à Louis, un de nos quatre « débutants », qu'est-ce qui l'a amené à rejoindre l'association ? « *Je parcours depuis toujours ces chemins, je suis donc attaché à leur pérennisation ! D'autant plus qu'un sentier non entretenu peut disparaître en quelques années... Également l'état d'esprit des adhérents : très décontractés dans l'accueil, mais sérieux, organisés et efficaces dans l'action.* »

Racontez-nous votre première sortie

« *Une quinzaine de membres sont présents dès 8h dans le local. Autour d'un café, la répartition des tâches est rapidement faite avec un référent pour chacun des 14 sentiers. Nous partons à trois le long du sentier n°1 (circuit du Bit, longueur 9 km). Le premier plaisir est celui de la randonnée mais nous sommes attentifs à tout ce qui peut nuire à l'orientation, au confort et à la sécurité des randonneurs.* »

AiNSi DANSE

AINSIDANSE EN BONNE COMPAGNIE !

L'association AINSIDANSE réunira plusieurs compagnies, associations et écoles de danse iséroises à la 3^e édition de la SCÈNE PARTAGÉE qui aura lieu samedi 25 janvier 2025, salle de la Richardière à Saint-Martin d'Uriage.

Réservez vos places via le site. Vous y trouverez aussi les infos sur nos cours : éveil, classique, barre à terre, contemporain, jazz, hip-hop break dance, danse africaine et les stages : dance hall, urban contempo, street jazz, danse africaine, modern, heels... Quel que soit votre âge et votre niveau, venez partager notre passion de la danse. Inscriptions toute l'année sous réserve des places disponibles : www.ainsidanse.fr

Autre spectacle à ne pas manquer en 2025, le grand gala annuel prévu le 22 juin.

➔ **Contact :** ainsidanse38410@yahoo.fr

ATELIERS DE DESSIN AVEC ART D'APRÈS NATURE (ADN)



L'association ADN propose des ateliers de dessin pour petits et grands, à la maison des associations. Venez nous rejoindre pour développer votre créativité et améliorer votre technique de dessin !

Enfants et jeunes :

- Le jeudi, de 17h40 à 19h00.
- Un mercredi par mois :
« Du dessin au manga », de 14h30 à 17h00.
- Des stages pendant les vacances (du 24 au 26 février de 9h30 à 12h).

Adultes : Un jeudi matin sur deux, de 9h00 à 11h00.

ADN est partenaire de la carte Tattoo Isère.

➔ Contactez-nous pour plus de renseignements :

artdapresnature@gmail.com • ☎ 06 03 11 20 91

Et suivez nous sur ADNSMU

QI GONG AU PINET

Venez participer à un cours de Qi Gong à la Salle Polyvalente du Pinet d'Uriage tous les mardis (sauf vacances scolaires) de 18h45 à 20h avec l'Association Les Nuages Blancs.

➔ **Contact** : 04 76 89 12 47



MÉMO

INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil Mairie : 04 76 59 77 10
Accueil CCAS : 04 76 59 07 03
Services techniques : 04 76 59 77 20
Service culture : 04 76 59 77 11
Médiathèque : 04 76 89 54 87
Urbanisme : 04 76 59 77 22
Service petite enfance : 04 76 59 77 12
Service scolaire : 04 76 59 77 24
Serveur cantine : 04 76 54 93 40
Service communication : 04 76 59 77 18
Bureau d'information touristique :
 04 76 89 10 27
Police pluri-communale : 04 76 89 54 07
Gendarmerie : 04 38 42 03 08
Urgence eau : 04 76 98 24 27
Urgence électricité : 09 72 67 50 38
RESA (transport sur réservation) :
 0 800 941 103
www.mairie.saintmartinduriage.fr

Pharmacie de garde

Serveur téléphonique 3915
 Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il suffit de se laisser guider par le serveur vocal et de saisir son code postal. (0,45€/minute + coût d'un appel)



HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie : 04 76 59 77 10

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h

Urbanisme : 04 76 59 77 22

Permanence téléphonique : mercredi et vendredi de 8h à 12h

Bureau postal Uriage : 36 31

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h45 • Samedi : 9h à 12h

Déchetterie de la Ronzière : 04 76 59 70 01

Déchetterie gérée par la CCLG, accessible à tous les Saint-Martinois.
 Mardi, mercredi, jeudi : 13h à 17h45 • Vendredi : 9h à 17h45 • Samedi : 8h30 à 17h45
 Fermée les jours fériés

PERMANENCES

Architecte

Prendre rendez-vous au service urbanisme : 04 76 59 77 22

Médiateur-conciliateur de justice

Prendre rendez-vous 04 76 77 23 81
 Tous les mardis et vendredis en mairie de Domène.

Maison médicale de garde à Vizille

Contactez au préalable 0 810 15 33 33 SAMU conseils médicaux
 Ouverte aux patients :

- la semaine en soirée de 20h à 23h • le samedi après-midi de 14h à 18h
- le samedi en soirée de 20h à 23h
- le dimanche et jours fériés de 9h à 12h, de 14h à 18h et de 20h à 23h

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Évan, Pascal, Bruno GIROUD :
30 octobre 2024



MARIAGES

Armand KELLER
et Roxane RECCODI :
31 août 2024

Benjamin MÉTÉNIER
et Audrey REMBOWSKI :
14 septembre 2024



DÉCÈS

Pierrette CHARENTON
née FALCO : 23 août 2024

Wladimir TIULLI :
12 septembre 2024

Alain POMMART :
25 septembre 2024

André PRAS :
30 septembre 2024

Henri DUPERRAY :
3 octobre 2024

Maryvonne DAMIEN née GUICHARD :
4 octobre 2024

Michel FROMENT :
26 octobre 2024



IL EST TEMPS DE VOUS MONTRER !



VOUS SOUHAITEZ APPARAÎTRE DANS LE MAGAZINE AU FIL DES SAISONS AFIN D'ÊTRE VISIBLE SUR L'ANNÉE 2025 ?

Prenez contact avec l'agence **récioproque** !

Mail : pub@agencerecioproque.fr → **Tél. :** 04 77 93 11 57

ATELIER
• 208 •
Salon de coiffure

Sur la prestation
de **votre choix.**

15%
de réduction
immédiate
Sur présentation
de ce coupon

04 76 89 18 91
228 Avenue des Thermes,
au cœur d'Uriage.

COSMÉTIQUE VÉGÉTALE - RESPECTUEUX DE LA SANTÉ DES CHEVRES



Suivez nous sur les réseaux sociaux

- Coupe
- Chignon
- Balayage
- Soin du cheveu
- Coloration végétale
- Enfant
- Coloration d'oxydation
- Entretien barbe
- Semi permanent



Réservation sur [planity.com](https://www.planity.com)

CARROUSEL
fleurs et curiosités

Votre fleuriste
à Uriage

LIVRAISONS
COMMANDES PERSONNALISÉES

04 22 91 23 34

[f](https://www.facebook.com/carrouseluriage) [@CARROUSEL_URIAGE](https://www.instagram.com/carrouseluriage) [in](https://www.linkedin.com/company/carrouseluriage)



- Compositions florales (deuil, mariage...)
- Bouquets
- Plantes vertes
- Décorations florales
- Abonnements floraux
- Articles de décorations

AUTO-CONTROLE GRENOBLOIS

CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE AUTO

DEKRA

10% de remise

sur votre contrôle technique
pour les habitants de Saint-Martin d'Uriage*

*Présenter un justificatif de domicile

9, rue des Glairons - Saint-Martin-d'Hères
Derrière la clinique Belledonne

04 76 42 80 74 - a.controle@wanadoo.fr



Prise de rendez-vous
en ligne sur
www.dekra-norisko.fr
ou en appelant directement



services à la personne

Élagage
Création et
Aménagement paysager
Entretien parcs & jardins
Construction - charpente

& bois paysage

boisetspaysage.fr

Construction - charpente
Benjamin chène : 06 20 92 98 23
Aménagement paysager
Romain Vantalon : 06 10 89 66 20

boisetspaysage38410@gmail.com

TBZ

TOITURES BOIS & ZINC

Kévin Sadoux

06 74 39 66 86 - toituresboisetzinc@gmail.com
www.toituresboisetzinc.fr

111, impasse de Malissole - 38410 Saint-Martin d'Uriage

TAXI JAILLET JF.

06 07 56 87 64

Conventionné CPAM • Stations • Gares • Aéroports

chamroussetaxi@gmail.com

Le Belin, 38410, Saint-Martin d'Uriage

PRO ELECTRO PIÈCES

conseils
info panne
service après vente
devis

PIÈCES DÉTACHÉES
ÉLECTROMÉNAGER

toutes marques

10 - 12, rue Fernand Pelloutier - 38130 Echirolles - 04 76 09 67 83 - sav@pro-electro.com

Architéa

CONCEPTION - RÉNOVATION - EXTENSION.

1ER RÉSEAU NATIONAL DE CONTRACTANTS GÉNÉRAUX.

- Rénovation
- Extension
- Aménagement et Agencement
- Rénovation énergétique
- Études

07 81 10 49 32 - 07 83 21 13 71

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

BENOIT MASSUCCO

04-76-89-71-52 | 06-51-88-02-92
MENUISERIE MASSUCCO@YAHOO.COM
503, CHEMIN DE PRÉ ROUDON
38410 ST MARTIN D'URIAGE

Belledonne Carrelage

Votre salle de bain clé en mains

Faïence • Carrelage • Mosaïque • Marbre • Terrasse • Neuf & rénovation

06 83 38 49 88

Vaulnaves le Haut belledonne.carrelage@hotmail.com

charpente

couverture

zinguerie

TITAN JEAN MARIE

06 08 47 05 62

SARL AMIGUET CHARPENTE

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE

Spécialiste de la toiture joint debout



Tous travaux de toiture neuf et rénovation
ossature bois, bardage, habillage de bandeaux
pose de vélux, chéneaux et gouttières

3 route de la Combette
38410 St Martin d'Uriage

nicolasamiguet@gmail.com

06 30 64 21 75

www.amiguet-charpente-couverture.fr

Votre événement mérite un lieu sur mesure

On s'occupe de tout ou on vous laisse faire !

Baptême,
repas groupe,
anniversaire,
repas de famille,
événementiel privatif,
mariage



Nous vous louons l'établissement en soirée
en toute autonomie :
choisissez vous même votre traiteur et votre
animation musicale



Menu à
partir
de 30 €

Séminaires, show room,
repas d'affaires, repas groupe,
événementiel corporate



3 salles de séminaires modulables entièrement équipées



Ouvert à tous 7/7
200 couverts
Terrasses privatives ouvertes sur le golf

Les Alberges - Vaulnaveys le Haut - golfduriage.com
Renseignements & réservation : 09 62 50 47 89 - com@golfduriage.com

TAXI ALEXANDRE GRANIER

CONVENTIONNÉ CPAM • GARE • AÉROPORT
TOUTES DISTANCES • 7/7 • 24/24

07 61 19 07 86

taxi.chamrousse@gmail.com
www.taxi-chamrousse.com



RABOTERIE
projets bois sur mesure

Escalier - Agencement - Mobilier
Couverture - Charpente - Terrasse

Nous suivre Nous trouver Nous contacter



ZI des Rutes
12, rue Evariste GALOIS
38320 EYBENS



GAUTHIER Paysagiste

Aménagements extérieurs : Terrasse lauze et bois
Enrochement - VRD - Enrobé - Tous travaux d'entretien

06 40 95 64 39

71, ch. du Pré-du-Nay - 38410 Saint-Martin d'Uriage

sarlterreatair@gmail.com

Plomberie

Chauffage &
climatisation

Pompes
à chaleur



15, chemin de l'Abreuvoir
38410 Saint-Martin d'Uriage
06 45 64 10 50
contact@r2cp.fr

www.r2cp.fr



SARL GARIBALDI

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE OSSATURE BOIS - ISOLATION

Tél. 04 76 59 14 05

garibaldicharpente@garibaldi38.com

1604, route de Gières
38410 Saint-Martin d'Uriage

garibaldi-charpente-plomberie-grenoble.fr

RGE QUALIBAT N°E 83430 en 2301-2371-3101-3141

110 : Fenêtre de toit

111 : Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds

113 : Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur

114 : Isolation des combles perdus

